



Echevinat de l'Aménagement
durable, de l'Energie
et de la Citadelle

Schéma directeur d'Aménagement durable du Sud-est de l'agglomération Participation

La participation (assurée par Espace Environnement) s'est effectuée en deux phases distinctes parallèlement à l'étude du Schéma directeur (assurée par l'ICEDD – Institut de Conseil et d'Etudes en Développement durable).

Pendant la **première phase de l'étude** du schéma (diagnostic et conception des scénarios), quatre réunions de participation ont eu lieu dans le but de récolter les attentes des différents acteurs concernés :

- la séance plénière a permis aux autorités communales ainsi qu'à l'ICEDD de présenter les objectifs généraux du schéma directeur. Espace environnement a présenté l'agenda participatif et remis un questionnaire interrogeant les riverains sur leurs attentes et besoins. C'est ce questionnaire qui a également servi de base à la sélection du panel d'habitants.
- Réunion associations et nouveaux habitants :
 - o les 5 associations présentes (Inter Environnement Wallonie, Maison de l'Urbanisme du namurois, Gamah, la Vie Namuroise et Namur 80) partageaient l'opinion de la nécessité de contrôler l'urbanisation galopante de la périphérie namuroise, notamment sur le plateau d'Erpent. Il est important de replacer ce développement urbain dans une *perspective historique*. Sous la pression foncière, l'urbanisation s'est réalisée sans vraie cohérence d'ensemble et l'espace s'est construit en zonage monofonctionnel (notamment résidentiel). Il faut donc retrouver les noyaux d'habitats structurés et densifiés afin d'attendre un certain seuil de viabilisation pour les services publics tout en conservant la qualité de l'environnement du plateau.
 - o 12 « candidats habitants » ayant répondu à une invitation publique (presse) étaient également présents. Dans les motivations à participer à la réflexion et à s'installer sur le plateau concerné, les participants ont mentionné plusieurs

éléments liés à leur situation dans le « *cycle de la vie* », notamment le désir d'acquérir, de faire construire, d'offrir à la famille un cadre de vie « épanouissant » pour les enfants. La *sensibilité écologique* apparaissait également dans la plupart des discours. « Souhait écologique », curiosité par rapport au concept porté par la Ville, intérêt marqué aux nouvelles technologies de construction passive ... L'écologie est comprise globalement comme le respect d'un cadre sain, proche de la nature. La communautarisation de certains biens et équipements sont également évoqués comme les jardins partagés, les chauffages collectifs etc.

- Réunion promoteurs et propriétaires des parcelles de plus de 4 ha :

L'ensemble des bâtisseurs s'accorde sur la priorité de faire passer l'idée de densité chez les candidats acquéreurs. Le modèle minimum de construction est l'habitat groupé. Le schéma directeur, s'il cadre cette notion de densité, facilite alors le travail du promoteur. Les projets de qualité sont construits en dialogue, en partenariat avec les différents acteurs en jeu. Le schéma directeur peut alors être un support jusqu'à la construction afin que les projets soient bien réalisés en partenariat. La question importante est donc de savoir quelles sont les conditions pour faire accepter les projets de construction à la population, à la Ville, etc. Le schéma directeur devra donc définir des axes clairs pour mettre en œuvre les terrains.

- Réunion panel habitants (sélectionnés sur base du questionnaire de la séance plénière)

Partie 1 : Détermination des atouts et faiblesses par quartier : cette partie de la consultation vise à expliciter et à localiser au mieux (donc à contextualiser par entité) les atouts évoqués lors de l'enquête générale par questionnaire.

Partie 2 : Les services et équipements. Cette deuxième partie vise à commenter, en un groupe, les chiffres de l'enquête concernant les services et équipements (infrastructures cyclistes, espaces verts publics, convivialité, densité).

Au terme de cette réunion 3 types d'acteurs semblent se former :

- ◆ les **non demandeurs** voire opposés : les attentes d'équipements et de nouvelles organisations fonctionnelles (qui ressortent du questionnaire) se confirment comme un plus mais pas si elles impliquent un changement de population et de type d'habitat (on désire rester entre nous). Pour eux, s'ils ont répondu qu'ils désiraient plus d'équipements c'est plutôt parce qu'on a induit la demande que pour un réel besoin. Une personne ira jusqu'à dire : "si je vois apparaître un logement très dense comme à Fribourg, je vais habiter ailleurs".
- ◆ Les **hésitants**, en recherche d'un compromis. Ils attendent des plus pour les quartiers mais veulent mesurer le pour et le contre. En tous les cas ils désirent bien évaluer le type de densité. Par exemple, ils proposent de choisir de l'habitat mitoyen déjà plus dense que le pavillonnaire mais plus familial que les appartements. Ils comprennent l'intérêt d'une mixité sociale et générationnelle : "quand je quitterai ma maison, ça me plairait d'aller dans un appartement sur le plateau car je resterais proche de mes enfants. C'est bien que les parents puissent rester dans leur quartier et garder un rôle par rapport aux enfants, aux petits enfants, ..."
- ◆ Les **adhérents** ou convaincus qui soutiennent une optique du développement environnemental, social et économique équilibré. Comment préserver la qualité

environnementale, mixer les groupes sociaux et générationnels et respecter les contraintes économiques communales ? Ils désirent avancer dans cette voie et attendent une directivité forte dans ce sens.

Ces distinctions sont évidemment caricaturales, beaucoup des riverains du panel se positionnent entre ces différents profils en fonctions de la manière dont ils vivent les enjeux.

Les promoteurs/propriétaires ont compris qu'il fallait tenir compte du contexte dans lequel s'inscrivent leurs projets, que les lotissement traditionnels n'étaient plus à l'ordre du jour et que les projets futurs doivent apporter un « plus » au quartier dans lequel il s'inscrive.

Les habitants ont exposé leur souci de défendre leur environnement mais aussi d'améliorer leur qualité de vie/de services. Les habitants réclament pour les nouveaux projets une architecture de qualité.

Les « futurs » habitants : veulent s'inscrire dans un habitat écologique de première valeur et ont le souci de s'intégrer à l'existant.

L'autorité publique doit garantir les équipements/services accompagnant le développement.

Pendant la **deuxième phase de l'étude** (évaluation des scénarios et rédaction du schéma directeur), l'auteur du schéma a testé les trois scénarios d'urbanisation et les a soumis à la participation citoyenne. La récolte des attentes de chaque groupe a été validée et présentée à l'ensemble des panels.

- Réunion candidats-habitants et promoteurs/propriétaires
- Réunion panel habitants et associations

Les remarques des uns et des autres ont été enregistrées pour en tenir compte dans le choix du scénario retenu.
